Elections Canada

Bureau du directeur général des élections

Plan ministériel 2018-2019

Stéphane Perrault
Directeur général des élections du Canada par intérim

L'honorable Scott Brison, C.P., député,
Ministre par intérim des Institutions démocratiques

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6
Tél. : 1-800-463-6868
Téléc. : 1-888-524-1444 (sans frais)
ATS : 1-800-361-8935
www.elections.ca

ElectionsCanF

@ElectionsCan_F

ElectionsCanadaF

ISSN : 2371-8226
N° de catalogue : SE2-15F-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2018

Tous droits réservés

Table des matières

Message du directeur général des élections 1

Aperçu de nos plans 3

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite 5

- Responsabilités essentielles 5
  - Administration et surveillance des activités électorales 5
  - Services internes 9

Dépenses et ressources humaines 11

- Cadre financier d'Élections Canada 11
- Dépenses prévues 11
- Ressources humaines prévues 13
- Budget des dépenses par crédit voté 13
- État des résultats condensé prospectif 14

Renseignements supplémentaires 15

- Renseignements généraux 15
  - Profil organisationnel 15
  - Raison d'être, mandat et rôle 15
  - Contexte opérationnel et risques principaux 15
  - Cadre de présentation de rapports 16
  - Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes 17
  - Tableaux de renseignements supplémentaires 17
  - Dépenses fiscales fédérales 17
- Coordonnées de l'organisme 18
  - Renseignements généraux 18
  - Pour les médias 18

Annexe : Définitions 19

Notes 23

Message du directeur général des élections

Pendant l'exercice 2017-2018, Élections Canada a porté son attention sur l'élection générale de 2019 en poursuivant son programme de modernisation du processus électoral, qui vise à le rendre plus accessible et inclusif pour tous les Canadiens et à améliorer l'expérience des électeurs. L'organisme a également progressé dans le renouvellement d'un bon nombre d'actifs essentiels pour la conduite efficace des scrutins.

En 2018-2019, nous veillerons en priorité à terminer et à tester rigoureusement toutes les initiatives de modernisation majeures avant qu'elles ne soient déployées pour la prochaine élection générale. La période d'essais intégrés des nouveaux systèmes de technologie de l'information commence en septembre 2018. D'ici le printemps 2019, l'organisme aura terminé la majeure partie de son travail préparatoire pour la prochaine élection générale. Partout au Canada, les administrateurs électoraux seront occupés à exécuter diverses tâches préscrutin importantes.

Au moment de préparer ce rapport, deux projets de loi modifiant la Loi électorale du Canada sont toujours à l'étude au Parlement, et le gouvernement a signalé son intention de présenter des réformes électorales supplémentaires en réponse aux recommandations du directeur général des élections. Certains efforts déployés par l'organisme pour améliorer et moderniser le processus électoral dépendent de ces modifications législatives, et la fenêtre d'opportunité pour mettre en œuvre des changements majeurs à temps pour la prochaine élection générale rétrécit rapidement.

Par conséquent, les plans de l'organisme pour cet exercice et l'élection générale de 2019 doivent s'ajuster à l'évolution de l'environnement régulatoire. Il faudra peut-être réduire la portée de certaines initiatives de modernisation au vu à la fois des modifications législatives qui seront effectivement adoptées et de l'effort global requis d'Élections Canada et de son personnel en région pour les mettre en œuvre sur une période beaucoup plus courte que prévu. L'organisme collaborera avec les parlementaires dans leur examen d'éventuelles nouvelles dispositions législatives, pour les informer des répercussions des modifications et des délais requis pour leur mise en œuvre en fonction des processus, des systèmes et de la formation nécessaires à la conduite de l'élection. Tout changement doit faire l'objet de tests complets afin d'être mis en œuvre sans risque à la prochaine élection.

Dans le cadre de son travail préparatoire en vue de l'élection générale de 2019, l'organisme continuera également de collaborer avec les organismes responsables de la sécurité pour maintenir et accroître l'intégrité du processus électoral, et veillera à ce que son infrastructure technologique continue de respecter les plus hautes normes de sécurité.

Il sera primordial d'achever nos améliorations planifiées et nos préparatifs à l'élection générale de 2019 afin d'offrir un processus électoral équitable, transparent et sans abus d'influence, de sorte que les Canadiens puissent exercer leur droit démocratique de voter à l'élection fédérale de 2019 et aux suivantes.

Stéphane Perrault
Directeur général des élections du Canada par intérim

Aperçu de nos plans

La conduite des élections générales et partielles est au cœur du mandat d'Élections Canada. Comme l'exercice 2018-2019 constitue la dernière étape avant une année électorale, Élections Canada compte terminer tout le travail préparatoire nécessaire pour revenir à l'état de préparation à une élection générale. L'objectif consiste à être prêt le 31 mars 2019 au déclenchement de l'élection générale. L'organisme doit notamment :

- mettre à jour le Registre national des électeurs;
- aider les directeurs du scrutin dans leurs tâches préscrutin;
- sélectionner les fournisseurs de biens et de services;
- assurer le réapprovisionnement en matériel électoral.

L'organisme assurera en outre la préparation et la conduite de toute élection partielle qui sera déclenchée.

Également en 2018-2019, Élections Canada terminera et soumettra à des tests rigoureux ses initiatives visant à moderniser et à améliorer ses services aux électeurs et aux participants politiques pour l'élection générale de 2019. Ces initiatives, dont certaines dépendent de modifications législatives attendues, permettront à Élections Canada de mettre en œuvre des méthodes de vote qui aident les Canadiens à exercer leur droit démocratique de voter, tout en favorisant l'équité et la transparence.

Tout en préparant l'élection générale de 2019, l'organisme continuera de renforcer sa posture en matière de sécurité et de s'adapter à l'évolution rapide de l'environnement de cybersécurité. Il s'agit ainsi de s'assurer que le processus électoral demeure équitable, transparent et sans abus d'influence.

Il est fondamental qu'Élections Canada conduise efficacement les élections, assure de façon proactive la cybersécurité de son environnement et offre des services améliorés, pour s'acquitter de sa responsabilité essentielle – l'administration et la surveillance des élections – et améliorer l'expérience des électeurs.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus d'Élections Canada, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilités essentielles

Administration et surveillance des activités électorales

Description

Élections Canada a comme responsabilité essentielle de conduire les élections et les référendums fédéraux, de s'y préparer et d'en faire rapport conformément au cadre législatif, tout en assurant l'intégrité du processus en tout temps.

Points saillants de la planification

En 2018-2019, plusieurs grandes initiatives soutiendront l'engagement d'Élections Canada d'améliorer constamment ses services pour que les Canadiens puissent exercer leur droit démocratique de voter, quels que soient les obstacles qu'ils pourraient rencontrer. Par ces initiatives, l'organisme pourra aussi continuer à rendre le processus électoral plus ouvert et accessible à tous les Canadiens. En font partie :

- améliorer les services de vote en intégrant de nouvelles technologies, comme les listes électorales électroniques, et en simplifiant les processus au bureau de vote;
- faciliter les services pour les électeurs absents de leur circonscription en offrant davantage de moyens pour voter par bulletin spécial, comme le vote sur les campus;
- rendre le processus de vote plus pratique et plus accessible en utilisant des outils spécialisés pour optimiser la distance moyenne qui sépare le domicile des électeurs de leur bureau de vote;
- avoir recours à des données probantes pour prendre des décisions éclairées dans les initiatives de modernisation de l'organisme, par exemple en profitant des élections partielles à venir pour tester des outils, des procédures et des processus nouveaux ou repensés;
- accroître l'accessibilité de l'inscription et du vote pour les électeurs autochtones vivant dans les réserves et dans les communautés éloignées, en collaborant avec les organismes et les dirigeants communautaires autochtones afin de mieux comprendre leurs besoins et les facteurs qui influencent leur décision d'aller voter;
- s'assurer que le service d'inscription en ligne des électeurs peut être utilisé par tous les électeurs, y compris ceux qui n'ont pas de permis de conduire ou d'adresse standard;

- s'assurer que les électeurs reçoivent, dans le cadre d'une campagne d'information des électeurs renouvelée, tous les détails dont ils ont besoin pour savoir où, quand et par quels moyens ils peuvent s'inscrire et voter;
- améliorer le Registre national des électeurs en modernisant la collecte de données et en collaborant avec des partenaires, nouveaux ou existants, pour recueillir les renseignements pertinents sur les groupes sous-représentés comme les électeurs autochtones et les jeunes;
- transmettre plus rapidement les renseignements pertinents aux électeurs, aux travailleurs électoraux et aux participants au processus électoral en regroupant tous les centres de contact d'Élections Canada sur une plateforme commune et efficace;
- offrir une plus grande variété de sources d'information électorale crédibles et fiables en créant des procédures claires et simplifiées pour acheminer aux experts les questions du public et des médias;
- aider les éducateurs à enseigner aux jeunes la matière sur la démocratie, le gouvernement, les systèmes électoraux, l'engagement civique et la participation citoyenne, en lançant un nouveau programme d'éducation civique.

D'autres grandes initiatives continueront de soutenir l'engagement d'Élections Canada de protéger l'intégrité du système électoral en s'assurant qu'il demeure équitable, transparent et sans abus d'influence, notamment les initiatives suivantes :

- faciliter le respect du régime financier en place par les entités politiques en leur offrant une gamme élargie de ressources et de méthodes de formation, et en modernisant l'outil qu'elles utilisent pour préparer et soumettre leurs rapports financiers;
- demeurer en bonne position pour anticiper et détecter les problèmes de sécurité pouvant surgir concernant l'administration des élections et y réagir en renforçant la posture de l'organisme en matière de cybersécurité et en maintenant la collaboration avec les organismes responsables de la sécurité au Canada, comme le Centre de la sécurité des télécommunications;
- maintenir la confiance des Canadiens dans l'administration électorale d'Élections Canada et dans la légitimité des résultats en détectant les phénomènes, les tendances et les incidents liés à l'intégrité et en y réagissant;
- soutenir les améliorations au processus électoral en offrant aux parlementaires une expertise et des conseils quand ils examinent des projets de loi;
- aider les travailleurs électoraux à comprendre et à respecter leurs obligations en offrant un plan de formation réaménagé qui appuie les opérations simplifiées au lieu de vote;

- avoir recours à des données probantes pour prendre des décisions éclairées concernant la surveillance de la conformité à la législation électorale, en testant un nouveau processus de vérification aux prochaines élections partielles.

Parallèlement, l'organisme devra également :

- mener toute élection partielle qui sera déclenchée en 2018-2019;
- terminer d'ici le 31 mars 2019 les préparatifs initiaux pour l'élection générale de 2019 afin de tester toutes les nouvelles initiatives;
- préparer l'organisme à mettre en œuvre toute modification législative qui sera adoptée par le Parlement à temps pour l'élection générale de 2019.

Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels		
				2014-2015 (six élections partielles)	2015-2016 (42e élection générale)	2016-2017 (une élection partielle)
Les Canadiens peuvent exercer leur droit démocratique de voter	Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux critères d'accessibilité clés d'Élections Canada	100 %	31 mars 2019	100 %	96 %	98 %
	Pourcentage des électeurs qui sont inscrits au Registre national des électeurs	Au moins 94 %	31 mars 2019	92 %	93 %	93 %
	Pourcentage des électeurs qui connaissent les principales façons de voter	Au moins 90 % des électeurs savent qu'ils peuvent voter à un bureau de vote le jour de l'élection	31 mars 2019	s.o.	90 %	s.o.
		Au moins 70 % des électeurs savent qu'il est possible de voter dans un bureau de vote par anticipation	31 mars 2019	s.o.	64 %	s.o.
	Pourcentage des résidences d'électeurs qui se trouvent à l'intérieur du périmètre routier établi pour leur lieu de scrutin assigné	Au moins 95 %	31 mars 2019	s.o.	s.o.	s.o.

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels		
				2014-2015 (six élections partielles)	2015-2016 (42e élection générale)	2016-2017 (une élection partielle)
Un processus électoral équitable, transparent et sans abus d'influence	Pourcentage des Canadiens qui perçoivent de façon positive l'administration des élections	Électeurs : au moins 95 %	31 mars 2019	s.o.	94 %	92 %
		Candidats : au moins 85 %	31 mars 2020	s.o.	79 %	s.o.
	Pourcentage des contributions excédentaires qui sont retournées aux donateurs ou remises au directeur général des élections	Au moins 90 %	31 mars 2021	s.o.	s.o.	s.o.
	Pourcentage des rapports de campagne des candidats publiés en ligne par Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission	100 %	31 mars 2019	72 %	87 %	74 %
	Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin	Une déviation inférieure à 2 % pour les contrôles principaux	31 mars 2019	s.o.	En deçà du seuil de tolérance	En deçà du seuil de tolérance
		Une déviation inférieure à 11 % pour les contrôles secondaires	31 mars 2019	s.o.	En deçà du seuil de tolérance	En deçà du seuil de tolérance

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
94 074 700	94 074 700	72 489 231*	67 597 806*

*Actuellement, les dépenses supplémentaires liées à la conduite de la 43e élection générale ne sont pas comprises. Veuillez consulter la section « Cadre financier d'Élections Canda » du présent rapport pour des explications additionnelles.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
475	419*	402*

*Actuellement, les ressources humaines supplémentaires liées à la conduite de la 43e élection générale ne sont pas comprises. Veuillez consulter la section « Cadre financier d'Élections Canda » du présent rapport pour des explications additionnelles.

Les tableaux ci-dessus présentent un résumé du total des dépenses et des ressources humaines prévues pour les trois prochains exercices.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[i].

Services internes

Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'un organisme. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes dans l'organisme, sans égard au modèle de prestation des Services internes de l'organisme. Les 10 catégories de services sont les suivantes : services de gestion et de surveillance; services des communications; services juridiques; services de gestion des ressources humaines; services de gestion des finances; services de gestion de l'information; services des technologies de l'information; services de gestion des biens; services de gestion du matériel; et services d'approvisionnement.

Points saillants de la planification

Dans le cadre du programme Services internes, les initiatives suivantes continueront en 2018-2019 d'appuyer les efforts déployés par l'organisme pour s'assurer que les Canadiens peuvent exercer leur droit démocratique de voter dans un processus électoral équitable, transparent et sans abus d'influence :

- mettre en place des environnements plus sûrs et sécurisés pour les données et les réseaux, et améliorer la protection des renseignements par la mise en œuvre d'une stratégie de sécurité détaillée qui renforcera la posture de l'organisme en matière de sécurité;
- harmoniser les processus opérationnels en adoptant un outil de gestion des cas plus efficace et en réduisant le nombre d'applications et de bases de connaissances utilisées

par l'organisme, afin d'offrir de meilleurs services aux électeurs, au personnel en région, aux fournisseurs et au public.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
41 137 302	41 137 302	39 123 079	40 222 174

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2018-2019	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021
208	202	204

Dépenses et ressources humaines

Cadre financier d'Élections Canada

Le double mécanisme de financement d'Élections Canada et ses pratiques de planification découlent du caractère unique de son mandat. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire des personnes nommées pour une durée indéterminée et n'est pas touché par le cycle électoral. Une autorisation législative lui permet aussi de prélever des fonds directement sur le Trésor pour toute autre dépense. L'autorisation législative marque l'indépendance d'Élections Canada par rapport au gouvernement. Elle lui assure également un accès aux fonds nécessaires à la conduite des élections, qui peuvent survenir à tout moment.

Dans le système parlementaire canadien, les élections générales sont prévues à date fixe, mais peuvent être déclenchées à l'avance. C'est particulièrement le cas en situation de gouvernement minoritaire. Les élections partielles, qui ont lieu lorsqu'un siège devient vacant à la Chambre des communes, sont également imprévisibles. Les changements législatifs et les forces du marché en ce qui concerne l'approvisionnement en biens et services peuvent en outre avoir une grande influence sur une élection générale. C'est pourquoi Élections Canada ne tient habituellement pas compte des activités liées à la conduite d'élections dans ses prévisions, jusqu'à l'année d'une élection à date fixe.

Dépenses prévues

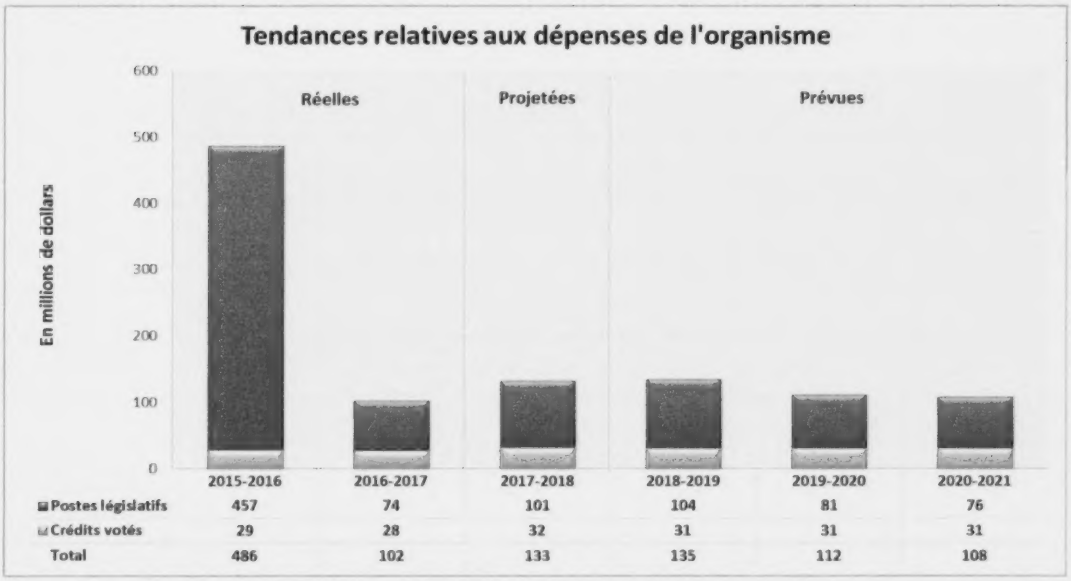

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Postes législatifs	457	74	101	104	81	76
Crédits votés	29	28	32	31	31	31
Total	486	102	133	135	112	108

Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilité essentielle et Services internes*	Dépenses 2015-2016	Dépenses 2016-2017	Prévisions des dépenses 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Administration et surveillance des activités électorales	s.o.	s.o.	s.o.	94 074 700	94 074 700	72 489 231	67 597 806
Opérations électorales	331 586 802	47 152 229	62 015 432	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Régulation des activités électorales	116 777 324	12 698 073	14 988 738	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Engagement électoral	8 244 303	8 835 883	11 553 342	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total partiel	**456 608 429**	**68 686 185**	**88 557 512**	**94 074 700**	**94 074 700**	**72 489 231**	**67 597 806**
Services internes	29 797 925	33 745 539	44 042 155	41 137 302	41 137 302	39 123 079	40 222 174
Total	**486 406 354**	**102 431 724**	**132 599 667**	**135 212 002**	**135 212 002**	**111 612 310**	**107 819 980**

*En raison des changements apportés au cadre de production de rapports d'Élections Canada à compter de l'exercice 2018-2019, les dépenses annuelles par responsabilité essentielle ne sont pas disponibles avant cet exercice. Les années antérieures sont rapportées selon l'ancienne Architecture d'alignement des programmes.

Les fluctuations dans les dépenses sont causées par le cycle électoral et sont habituelles pour l'organisme. Comme la 42e élection générale s'est tenue le 19 octobre 2015, les dépenses liées à sa conduite ont atteint un sommet en 2015-2016. Au cours d'une année qui suit une élection (dans ce cas-ci l'année 2016-2017), les dépenses chutent pour revenir à leur niveau habituel alors que les activités électorales prennent fin. En 2016-2017, Élections Canada a entrepris de renouveler des biens et de moderniser les services électoraux, et une portion importante des dépenses s'y rapportant ont été engagées en 2017-2018.

À compter de 2018-2019, l'organisme augmentera ses activités en région alors qu'il se prépare à conduire l'élection générale de 2019. Pour les raisons citées précédemment, ces dépenses prévues ne comprennent pas actuellement la portion liée à la conduite de cette élection. À ce sujet, les changements législatifs présentement à l'étude au Parlement et l'intention du gouvernement de présenter des réformes électorales supplémentaires pourraient avoir d'importantes répercussions sur la conduite de la prochaine élection générale et sur son coût.

Une estimation du coût de la 43e élection générale sera incluse dans le Plan ministériel 2019-2020 de l'organisme.

Le pourcentage annuel des dépenses associées aux services internes par rapport aux dépenses totales varie considérablement pendant le cycle électoral. Dans les années dont il est question ci-dessus, il varie de 6 % à 37 %, et la moyenne se situe à 21 %.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilité essentielle et Services internes*	Réels 2015-2016	Réels 2016-2017	Prévisions 2017-2018	Prévus 2018-2019	Prévus 2019-2020	Prévus 2020-2021
Administration et surveillance des activités électorales	s.o.	s.o.	s.o.	475	419	402
Opérations électorales	444	262	298	s.o.	s.o.	s.o.
Régulation des activités électorales	81	87	83	s.o.	s.o.	s.o.
Engagement électoral	68	71	75	s.o.	s.o.	s.o.
Total partiel	**593**	**420**	**456**	**475**	**419**	**402**
Services internes	131	143	184	208	202	204
Total	**724**	**563**	**640**	**683**	**621**	**606**

*En raison des changements apportés au cadre de production de rapports d'Élections Canada à compter de l'exercice 2018-2019, les ETP annuels par responsabilité essentielle ne sont pas disponibles avant cet exercice. Les ETP des années antérieures sont rapportées selon l'ancienne Architecture d'alignement des programmes.

Les fluctuations dans le nombre d'ETP sont causées par le cycle électoral et s'expliquent principalement par les mêmes raisons que celles mentionnées dans le Sommaire de la planification budgétaire ci-dessus.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour tout renseignement sur les crédits d'Élections Canada, consulter le Budget principal des dépenses 2018-2019[ii].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations d'Élections Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web d'Élections Canada[iii].

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019	Écart (résultats prévus pour 2018-2019 moins résultats projetés de 2017-2018)
Total des dépenses	140 500 777	139 587 275	913 502
Total des revenus	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	140 500 777	139 587 275	913 502

Selon les estimations d'Élections Canada, les résultats prévus pour 2018-2019 seront semblables aux résultats projetés de 2017-2018.

Renseignements supplémentaires

Renseignements généraux

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Scott Brison, C.P., député, Ministre par intérim des Institutions démocratiques

Administrateur général : Stéphane Perrault, directeur général des élections du Canada par intérim

Organisme : Bureau du directeur général des élections

Année de création : 1920

Principales lois habilitantes :

- Loi électorale du Canada, L.C. 2000, ch. 9[iv]
- Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, L.R.C. 1985, ch. E-3[v]
- Loi référendaire, L.C. 1992, ch. 30[vi]

Raison d'être, mandat et rôle

Le document « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » se trouve sur le site Web d'Élections Canada[vii].

Contexte opérationnel et risques principaux

Les renseignements portant sur le contexte opérationnel et les risques principaux sont disponibles sur le site Web d'Élections Canada[viii]. Ce document résume également les modifications législatives proposées touchant les activités de l'organisme, de même que les décisions et poursuites judiciaires pouvant toucher la législation électorale.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels d'Élections Canada pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous :

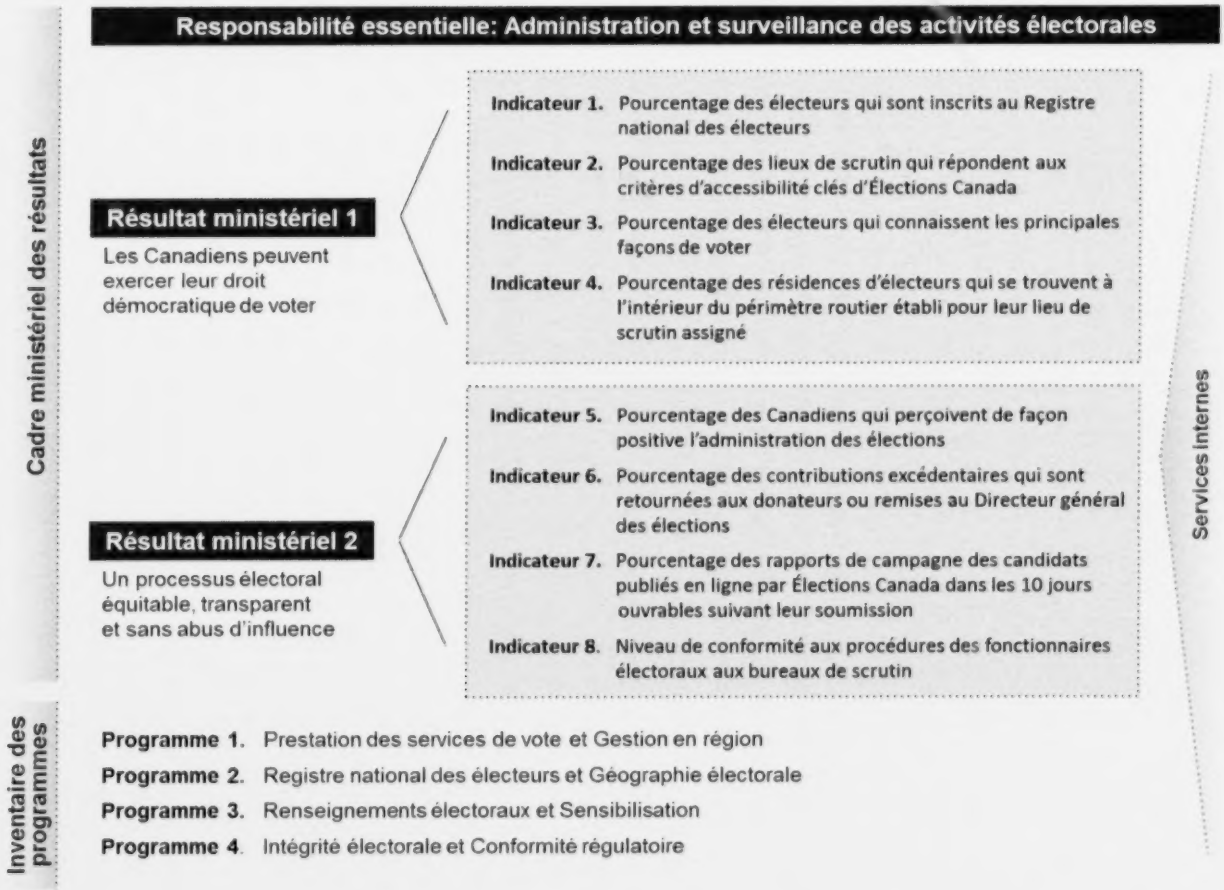

Concordance entre le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de 2018-2019, et l'Architecture d'alignement des programmes de 2017-2018

Cadre ministériel des résultats (CMR) 2018-2019	Architecture d'alignement des programmes (AAP) 2017-2018	Dépenses des programmes de l'AAP correspondant aux programmes du CMR (pourcentage)
Programme 1.1 : Prestation des services de vote et gestion en région	Programme 1.1 : Opérations électorales	80
Programme 1.2 : Registre national des électeurs et géographie électorale	Programme 1.1 : Opérations électorales	20
Programme 1.3 : Renseignements électoraux et sensibilisation	Programme 1.3 : Engagement électoral	100
Programme 1.4 : Intégrité électorale et conformité régulatoire	Programme 1.2 : Régulation des activités électorales	100
Services internes	Services internes	100

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[ix].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web d'Élections Canada[x] :

- Analyse comparative entre les sexes plus[xi]
- Audits internes à venir au cours du prochain exercice[xii]
- Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices[xiii]
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de cinq millions de dollars[xiv]
- Stratégie ministérielle de développement durable[xv]

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xvi]. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois

aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisme

Renseignements généraux

Adresse
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Téléphone
1-800-463-6868
sans frais au Canada et aux États-Unis

001-800-514-6868
sans frais au Mexique

613-993-2975
de partout dans le monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes
ATS 1-800-361-8935
sans frais au Canada et aux États-Unis

Télécopieur
613-954-8584
1-888-524-1444
sans frais au Canada et aux États-Unis

Site Web
www.elections.ca

Pour les médias

Téléphone
1-877-877-9515
819-939-1900
ATS 1-800-361-8935

Télécopieur
613-954-8584

Annexe : Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])
Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre). L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

Architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)[xvii]
Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)
Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)
Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)
Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)
Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)
Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)
Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)
Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)
Aux fins du Plan ministériel 2018-2019, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)
Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (Program)
Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

programme temporisé (sunset program)
Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)
Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)
Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)
Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)
Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)
Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)
Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes

[i] www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[ii] www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html

[iii] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2018&document=fut&lang=f

[iv] http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-2.01

[v] http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-3

[vi] http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-4.7

[vii] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2018&document=rais&lang=f

[viii] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2018&document=opcon&lang=f

[ix] www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start

[x] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp&document=index&lang=f

[xi] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2018&document=gba&lang=f

[xii] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2018&document=audit&lang=f

[xiii] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2018&document=eval&lang=f

[xiv] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2018&document=tpp&lang=f

[xv] www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2018&document=green&lang=f

[xvi] www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp

[xvii] L'Architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes, en vertu de la Politique sur les résultats.